



## Lettre ouverte aux Ministres de l'agriculture, de la transition écologique et de la santé

Paris, le 10 novembre 2022

Messieurs les Ministres,

Depuis plusieurs années, la circulation des virus s'accélère et le monde de l'élevage est durement impacté. Au-delà des risques sanitaires qui pèsent sur leur cheptel, les éleveurs et les éleveuses que nous représentons et soutenons sont confrontés à de nouvelles réglementations qui menacent leurs pratiques.

C'est le cas pour les élevages de porc : pour prévenir l'apparition et la diffusion de la peste porcine africaine, le ministère de l'agriculture a mis en place des mesures dites de « biosécurité » totalement incompatibles avec l'élevage en plein air : cloisonnement des zones d'élevage avec des doubles-clôtures d'1,30 mètre de hauteur, SAS sanitaire et marche en avant pour entrer dans les parcs des animaux... Ces mesures impliquent des investissements et des charges d'entretien disproportionnés, d'autant plus importants que les surfaces accessibles aux porcs sont grandes. Pire, elles remettent en cause des pratiques reconnues pour leur intérêt, telles que l'intégration des cochons dans la rotation des cultures ou la mixité des espèces domestiques sur de mêmes surfaces.

C'est également le cas pour les élevages de volailles et de palmipèdes, pour lesquels la pratique de l'élevage plein air a été purement et simplement interdite sur l'ensemble du territoire national de novembre 2021 à mai 2022. Cela en dépit de toutes les préconisations scientifiques relatives à l'expression des comportements animaux. Elle est de nouveau restreinte dans de nombreux territoires depuis cet été.

Ces mesures délétères pour l'élevage plein air ne sont ni nécessaires, ni efficaces pour endiguer les épizooties : alors que la claustration des volailles était en vigueur, la France a connu le pire épisode d'influenza aviaire de son histoire en 2022.

**Par le présent courrier, nous souhaitons vous témoigner de notre inquiétude extrême vis-à-vis de la gestion des maladies animales par l'État.**

Elle menace directement et à très court terme l'avenir de l'élevage de porcs et de volailles plein air. Les mesures de biosécurité actuelles mettent en danger la viabilité économique des fermes, dissuadent les futurs éleveurs et éleveuses de s'installer dans des systèmes plein air. Jusqu'à ce qu'il ne reste plus que des productions animales industrielles, où les animaux sont entassés, stressés, où les flux de personnes, de matériel, de matières et d'animaux sont incessants ?

L'effondrement de l'élevage plein-air, et des filières de qualité qui lui sont liées, serait un très mauvais signal politique. Pour tous·tes les citoyen·nes, qui ont le droit de choisir leur alimentation, d'avoir accès à des produits différents. Mais aussi pour l'élevage en général, qui perdrait là beaucoup du sens que notre société

lui reconnaît : certains consommateurs se détourneront purement et simplement d'un élevage et d'une consommation carnée ne répondant plus à rien. Ces décisions en porteront la responsabilité.

Enfin, nous nous questionnons sur les perspectives du gouvernement quant à la protection de l'environnement et de la faune sauvage. L'inaction de l'État concernant la diffusion de l'influenza aviaire par les filières animales industrielles se traduit aujourd'hui par une large contamination des oiseaux sauvages, migrants et sédentaires.

**Nous, organisations agricoles, associations citoyennes, organisations de protection de la nature et organisations de protection animale, demandons au gouvernement de changer radicalement de politique face aux épizooties** : plutôt que de pointer du doigt l'élevage plein air et de fermer les yeux sur les pratiques industrielles, nous exigeons de l'État qu'il mette un terme à la prise en compte démesurée des intérêts économiques des filières dans l'élaboration des politiques sanitaires agricoles et alimentaires, au bénéfice d'un double objectif : l'efficacité sanitaire et la réponse aux attentes des citoyennes et citoyens.

Cela doit passer par :

- la mise en place d'un « *principe de protection* » de l'élevage plein air et des modes de production respectueux des animaux et de l'environnement ;
- la régulation des pratiques délétères des productions animales industrielles susceptibles de diffuser leurs virus jusqu'à la faune sauvage ;
- la concertation des représentant·es de la société civile dès lors que l'alimentation, l'environnement, la santé humaine et le bien-être animal sont concernés par des politiques sanitaires du ministère de l'agriculture.

Comptant sur votre engagement, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'assurance de nos salutations distinguées.

**Agir pour l'environnement**, Jacques Caplat, secrétaire général

**aGter**, Robert Levesque, président

**Atelier paysan**, Marie-Océane Fekaïri, directrice.

**Bio Consom'acteurs**, Julie Potier, directrice.

**Chrétiens pour le Monde rural**, Margot Chevalier et Jean-Luc Bausson, co-présidents.

**CIWF France**, Yvan Savy, directeur général.

**Confédération paysanne**, Nicolas Girod, porte-parole.

**Collectif Ponte 43**.

**FNAB**, Philippe Camburet, président.

**Ingénieurs sans frontières – Agrista**, Sarah Cohen, co-présidente.

**FADEAR**, Paul Reder, co-président.

**FNE**, Arnaud Schwartz, président.

**Greenpeace France**, Suzanne Dalle, chargée de campagne agriculture.

**Les Amis de la Confédération paysanne**, Marc Mangenot, administrateur.

**Les Amis de la Terre**, Khaled Gaiji, président.

**LPO France**, Cédric Marteau, directeur du Pôle Protection de la Nature.

**MIRAMAP**, Evelyne Boulongne, porte-parole du MIRAMAP.

**Modéf**, Julien Mora, responsable national Influenza aviaire.

**ProNaturA France**, Sarah Ausseil, présidente.

**Réseau Action Climat**, Philippe Quirion, président.

**Réseau CIVAM**, Aurélien Leray, président.

**Sauve Qui Poule**, L'ensemble des collectifs locaux.

**Slow Food France**, Bastien Beaufort, coordinateur.

**Terre & Humanisme**, Françoise Vernet, présidente.

**Welfarm**, Ghislain Zuccolo, directeur général.